

**Délibération 2023-055**

**SEANCE DU 27 JUIN 2023**

Date de la convocation : mercredi 21 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 15  
Nombre de conseillers votants : 17

L'an deux mil vingt-trois, le mardi vingt-sept juin, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, BURNEL Sébastien, OHEIX Yoann, DUPONT Joël, VASSELIN Denise.

**Pouvoirs :** LELANDAIS Guillaume (pouvoir à RIES Stéphanie), TRAVERT Dominique (pouvoir à VASSELIN Denise).

**Excusés :** LELUBEZ Marlène, BEHELLE Anthony.

**Secrétaire de séance :** ROUXEL Dominique

**Objet : ATTRIBUTION MARCHÉ FOURNITURE ET LIVRAISON DES REPAS EN LIAISON FROIDE POUR LA RESTAURATION SCOLAIRE 2023/2027**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été autorisé, par délibération du 11 avril 2023, à lancer la consultation pour la fourniture et la livraison des repas en liaison froide pour la restauration scolaire pour une durée d'une année renouvelable 3 fois, dans la cadre de la procédure adaptée.

Il rappelle la procédure mise en œuvre :

- Mise en ligne du marché sur la plateforme e-marchespublics.com (28 avril 2023)
- Insertion presse : la Manche Libre (06 mai 2023)
- Date limite de remise des offres : vendredi 09 juin 2023 -12h
- Nombre de dossiers retirés : 9
- Nombre d'offres reçues dans les délais : 1

L'ouverture des plis a eu lieu le vendredi 09 juin 2023 à 14h30

Seule la société Convivio, titulaire du marché actuel, a déposé une offre dans le cadre de cette consultation. Le dossier est complet et présente tous les agréments et attestations demandées dans le dossier de consultation des entreprises.

Les prix proposés sont les suivants :

Catégorie d'usagers	Résultat consultation tarif HT	Résultat consultation tarif TTC
adultes	3,0000 €	3,1650 €
maternelle	2,9000 €	3,0595 €
primaire	2,9000 €	3,0595 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de retenir la proposition de la société Convivio pour la fourniture et la livraison des repas en liaison froide pour la restauration scolaire à compter de la rentrée scolaire 2023,
- autorise le Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS